



Convocation à l'assemblée générale Extraordinaire

Amis chasseurs, j'ai le plaisir de vous convier à participer à l'assemblée générale Extraordinaire de notre ACCA qui se tiendra à la salle des « Fêtes du Parayre».

Le Vendredi 03 novembre 2023 à 20h45.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation et Approbation des conditions d'adhésion au GIC « BURE-SAUDRUNE » (Statuts-règlement intérieur-plan de gestion-analyse impacts/avantages)
- Modification du règlement de chasse ; lièvre et renards
- Point financier Budget 2023/2024-(recensement des besoins à mi- saison-acquisition de matériel, fonctionnement (gestion des ESOD, autres..))
- Questions diverses :
- Rappel obligations des membres pour le fonctionnement de l'ACCA
- Préparation de l'AG 2024

Respectueusement,

Le Président

William LARRIEU



Convocation à l'assemblée générale Extraordinaire

MANDAT

Je soussigné Madame, Monsieurdonne pouvoir à Madame, Monsieurpour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Novembre 2023 de l'ACCA de Sainte Foy, afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à,

Le

Signature du mandant et du mandataire :

Rappel : 1 personne peut détenir deux pouvoirs et les membres temporaires ne peuvent pas participer aux votes



Convocation à l'assemblée générale Extraordinaire